



17.08.2020 12:30:00 SDA 0063bsf

Suisse / KBE / Berne (ats)

Politique, 11099400, élections, Opération de vote, Science et technologie, Sciences humaines, Histoire, 11099000

Un projet artistique à Berne pour les 50 ans du suffrage féminin

Le 7 février 1971, les citoyens suisses octroyaient le droit de vote et d'éligibilité aux femmes au niveau fédéral. Cinquante ans plus tard, un hommage sera rendu à Berne à celles qui ont lutté durant plus de cent ans pour obtenir ces droits.

Le projet artistique et culturel "Hommage 2021" aura lieu du 7 au 16 février 2021 sur la Place fédérale, indiquent les organisateurs lundi. Au centre du projet se trouve une projection panoramique de matériel documentaire sur l'histoire du combat des femmes suisses sur la façade du Palais fédéral, de la Banque nationale suisse et de la Banque cantonale de Berne.

"Cette projection rappelle l'immense réussite et la persévérance de nos grands-mères et de nos mères, ainsi que le soutien qu'elles ont reçu de quelques hommes (peu nombreux au départ), aussi courageux que progressistes dans des postes influents", expliquent les organisateurs dans un communiqué.

Lors de la première de l'événement, les chants de chorales de toute la Suisse résonneront en direct sous la forme d'un dialogue multilingue sur la Place fédérale.

Ces chants sont signés par le compositeur fribourgeois Jean-François Michel et l'écrivaine tessinoise Virginia Helbling. La direction artistique du projet est assurée par la metteuse en scène zurichoise Liliana Heimberg.

Portraits de femmes "exceptionnelles"

En même temps, 52 portraits de "femmes au parcours exceptionnel dans divers domaines" seront présentés dans la vieille ville de Berne, deux par canton. Les passants pourront utiliser leur téléphone portable pour écouter via un code QR une déclaration de chaque femme et obtenir des informations complémentaires sur leur vie et leur travail.

Un "projet de médiation" vient compléter l'événement en intégrant des expertes en histoire des femmes, des écoles de tous les cantons et seize choeurs pour faire du projet "une expérience nationale unique".

Longue bataille

A la force de leur conviction et de leur engagement, les Suissesses ont dû persuader la majorité des hommes et des cantons suisses de voter oui à ces droits politiques, en s'affirmant contre des décennies de résistance, souligne encore le communiqué. Durant plus de cent ans, elles ont cherché et appliqué diverses tactiques, pour finalement atteindre leur but après de nombreux revers.

Le 7 février 1971, 65,7% des hommes suisses accordaient le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, douze ans après l'avoir refusé une première fois par deux tiers des voix. Les cantons romands ont fait oeuvre de pionniers: Vaud avait franchi le pas dès février 1959, Neuchâtel en septembre, suivis des Genevois en 1960.